

# **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

## **EARL DU LANDIER – Le Landier – 56430 TREHORENTEUC**

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du 22 octobre 2019 à 08h30 au 19 novembre 2019 à 17h00** en mairie de TREHORENTEUC concernant le projet présenté par le gérant de l'EARL DU LANDIER, dont le siège social est situé au lieu-dit « Le Landier » 56430 NEANT SUR YVEL, en vue d'exploiter un atelier porcin devant comporter, après augmentation de l'effectif, 1998 porcs charcutiers, à l'adresse suivante : "Le Landier" 56430 TREHORENTEUC.

Cet établissement relève de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et en mairie de TREHORENTEUC aux jours et horaires habituels d'ouverture :

- mardi : de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00*
- jeudi : de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00*

**Le public peut formuler ses observations jusqu'au 19 novembre 2019 à 17h00 :**

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de TREHORENTEUC
- par lettre adressée au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)